



STRATEGIE ERASMUS +

2014-2020

EGC Martinique



Organisation générale

L'EGC Martinique a inscrit dans son cursus pédagogique un important volet consacré à la mobilité, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses étudiants en Europe.

Cette mobilité au sein de l'Union Européenne, est indispensable car elle est le seul moyen de sortir de l'insularité, d'obtenir des diplômes de niveau supérieur et même de pouvoir s'insérer professionnellement compte tenu de l'étroitesse de nos économies insulaires. Egalement une formidable opportunité de vivre pleinement notre dualité : citoyens européens dans les Amériques.

Le cursus pédagogique basé sur la mobilité collective et individuelle s'articule autour de 3 axes :

- Les missions commerciales internationales annuelles qui permettent aux étudiants de connaître leur environnement régional proche ainsi les pays membres de l'Union Européenne.
- Les stages à l'étranger qui ont pour vocation de permettre aux étudiants de mettre en pratique les enseignements reçus et de découvrir une culture d'entreprise différente de la leur et favoriser ainsi leurs capacités d'adaptation.
- Les échanges universitaires grâce à un réseau de partenaires : basés en Allemagne, Angleterre, Irlande ou Espagne, ces partenaires offrent aux étudiants la possibilité de suivre un semestre, une année complète ou encore d'obtenir un diplôme européen de type Master.

Principes fondamentaux

Le programme a été construit en référence au tronc commun défini par la charte qualité du réseau consulaire des Ecoles de gestion et de Commerce et s'articule autour de 4 blocs de compétences : Contribuer à définir la stratégie marketing et assurer sa mise en œuvre, participer à la politique commerciale et commercialiser l'offre de l'entreprise, maîtriser les fondements de la gestion budgétaire et de l'analyse financière et piloter un projet et manager une équipe. Chaque unité d'enseignement représente le même volume horaire sur les 3 années et le même nombre de crédits. L'obtention du Bachelor EGC nécessite l'obtention de 180 crédits, 60 par année.

Les conditions d'attribution des crédits sont les suivantes :

Tous les crédits sont accordés quand une unité d'enseignement a une moyenne >10/20 et une moyenne par matière >7/20 ; en cas de non validation l'étudiant est autorisé à repasser une fois sa matière.

Les stages donnent lieu également à une évaluation (rapport écrit et soutenance orale) qui sont validés par des crédits.

La clé utilisée pour allouer des crédits à une matière se base sur le volume de cours en face à face mais également sur le volume de travail individuel que la matière représente.

L'ensemble des cours dispensés à l'EGC Martinique figure dans le catalogue de cours qui est remis en début d'année à chaque étudiant. Ce catalogue n'est pas figé et est révisé chaque année pour tenir compte des nouveaux besoins, des nouveaux métiers. Les cours sont dispensés en général en français, à l'exception des cours de langues qui représentent 250 heures chacun (anglais et espagnol) sur les 3 ans. Des intervenants extérieurs peuvent animer des séminaires sur des thématiques précises et réaliser ces animations dans leur langue d'origine.

Stratégie et procédure pour le suivi des accords

Depuis sa création, l'EGC Martinique s'est volontairement inscrite dans une démarche internationale en inscrivant dès 1988 des missions commerciales pour ses étudiants dont les coûts sont intégrés dans les frais de scolarité.

Le département « Activités internationales » en relation avec la commission Internationale du réseau national EGC travaille à la mise en place d'accords institutionnels avec des universités partenaires et permet à chaque étudiant d'une EGC quelque soit son origine géographique de bénéficier de ces accords. Ainsi les étudiants sont encadrés et accompagnés lors de la mobilité. Les critères exigés de validation de ces périodes de mobilité sont validés par les directions et des conventions réglant les rapports entre les parties sont établies.

Politique linguistique

L'enseignement des langues représente 250 heures au cours des 3 années (à raison de 8 heures par semaine). Les étudiants sélectionnés à l'entrée ont une épreuve d'anglais.

A la sortie de l'école, un niveau B2 Est exigé en anglais et en espagnol (TOEIC obligatoire à 750 points et ELYTE obligatoire à 650 points). En plus des cours de langues, les étudiants ont un certain nombre de documents à remettre en anglais et en espagnol : rapports de stages, dossier de création d'entreprises. Afin d'aider à la recherche des stages à l'étranger des ateliers ont été mis en place pour la rédaction de CV et les simulations d'entretiens de recrutement.

Dispositifs de mentorat mobilité entrante

Lorsqu'un étudiant étranger choisit de venir à l'EGC Martinique, différents dispositifs d'accueil sont mis en œuvre. Il signe un contrat d'engagement : respect du règlement intérieur, suivi des cours, participation aux examens. Le responsable du bureau international reste à la disposition de l'étudiant pour l'aider à régler toute difficulté dans le cadre de l'école ou en dehors.

L'école fournit des adresses d'hébergement dans la périphérie de l'école et accompagne l'étudiant jusqu'à ce qu'il soit logé. Si l'étudiant vient en stage, l'école s'engage à l'accompagner dans ses démarches de recherche de stage et d'intégration dans l'entreprise. Un professeur référent l'accompagnera tout au long de la période de stage.

A l'arrivée en Martinique, les étudiants sont accueillis à l'aéroport par des étudiants de l'EGC et le responsable de l'international. S'il n'a pas encore choisi de logement, il est accueilli dans la famille d'un étudiant ou hébergé au centre des relations internationales de la Martinique.

Soutien linguistique

Pendant une semaine, il participe au séminaire d'intégration et met en place avec la direction, le programme de cours qu'il suivra. Un accompagnement dans des démarches pratiques est assuré par l'école (banque, poste, transport etc.).

Après la mobilité

A l'issue de la mobilité, l'EGC lui remet une attestation précisant qu'il a satisfait aux exigences de la convention. Les étudiants en mobilité études doivent valider les matières choisies ; ils passent les mêmes épreuves que les étudiants de l'EGC.

L'EGC Martinique adresse à l'étudiant et à son établissement d'origine un document d'évaluation académique faisant état des crédits validés, de l'intitulé des matières et de la durée d'enseignement. Si l'étudiant a passé une certification (langues, informatique, voltaire), il recevra le certificat dès obtention de celui-ci. Une évaluation qualitative est également adressée à l'école d'origine. L'étudiant en mobilité doit remettre un rapport détaillé à l'EGC et copie à son établissement d'origine dans lequel figure son appréciation : qualité de l'accueil, qualité des cours, corps professoral, atteinte des objectifs ...

Pour les étudiants en stage, l'entreprise fournit un certificat faisant état de la durée effective du stage, des horaires, du contenu des activités réalisées et d'une appréciation qualitative des compétences acquises.

La pédagogie à l'international de l'EGC Martinique

La formation aux affaires internationales est l'une des dimensions essentielles de l'Ecole. Elle pratique ce concept depuis sa création en 1988, générant une véritable activité internationale autour de 4 domaines :

- L'Enseignement à l'international ;
- Les programmes en partenariat avec des universités étrangères ;
- Les stages à l'étranger ;
- Les missions internationales.

Soucieuse d'assurer la pérennité de tels programmes l'EGC s'est rapprochée d'universités proches de sa zone géographique (République Dominicaine, Porto-Rico et Trinidad) mais entretient également des partenariats, en tant que région ultrapériphérique de l'Europe avec ses homologues européens. L'objectif principal est de lutter contre l'insularité et de continuer le travail entrepris volontairement dans une stratégie de développement et de modernisation. L'école est

accompagnée dans ce sens par la Collectivité Territoriale de Martinique et les instances en charge de la mobilité dans les DOM. Elle travaille en étroite collaboration avec le service international du Rectorat et de l'Université. Un projet de formation Master Affaires caribéennes est en cours de finalisation ; il vise à associer des universités caribéennes, l'EGC et un établissement d'enseignement supérieur européen pour un programme en mobilité.

Afin de donner de la visibilité à la dimension internationale, l'EGC relaie auprès des médias toutes les actions touchant la mobilité, organise chaque année un programme Globetrotter visant à informer, dynamiser, stimuler les acteurs de la mobilité. Le site Internet de l'école affiche en page d'accueil le lien vers le programme ERASMUS et consacre une page au programme international.

- ***L'Enseignement à l'international***

Des cours spécifiques sont développés : Géopolitique de la Caraïbe, Commerce avec les pays de la Caraïbe, Approche des marchés nord et sud-américains...

Les étudiants ont l'obligation de pratiquer les deux langues les plus utilisées dans la région, **l'anglais et l'espagnol à raison de 4 heures par semaine** pour chacune d'elles.

Les cours sont dispensés en petits groupes par des **professeurs natifs** venant du Canada, de Grande-Bretagne, du Venezuela et de la Colombie qui ont à leur disposition tous les outils modernes pour faire progresser les étudiants. A cela s'ajoutent des professionnels assurant leurs interventions en anglais ou en espagnol.

- ***Les stages à l'étranger***

Les étudiants ont l'obligation de faire un stage à l'étranger de 4 mois minimum. Ce stage se déroule en fin de 2nde année. Le choix de la destination est laissé à l'étudiant. Les destinations retenues sont pour moitié vers la zone Caraïbe-Amérique et pour moitié vers l'Europe. Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide régionale au travers de LADOM* pour les stages réalisés dans cette zone ; les aides européennes par le biais d'ERASMUS permettent d'accompagner les jeunes qui veulent aller en Europe.

Mise en œuvre :

1. Assistance à la recherche d'entreprise d'accueil ;
2. Entretien et signature d'une convention de stage tripartite (étudiant, entreprise et l'école) ;
3. Suivi du stagiaire ;
4. Assistance dans la rédaction du rapport de stage ;
5. Présentation orale du travail devant un jury.

* LADOM : Agence d'Etat, lien entre les entreprises et les candidats à la mobilité, originaires et résidents des collectivités d'Outre-mer. Son action vise à favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs d'Outre-mer et à répondre aux besoins des acteurs économiques.

Pour les étudiants qui effectuent des stages ou des études à l'étranger, l'EGC Martinique est signataire de la Convention "EUROPASS" qui offre aux étudiants la possibilité de pouvoir répertorier et de valoriser tous ces stages qui s'inscrivent exclusivement dans le cadre de **conventions tripartites- école, étudiant et entreprise**. Dans certains cas, les étudiants font une à deux semaines de cours intensifs avant de démarrer le stage proprement dit.

A l'issue du stage, l'étudiant doit rédiger un rapport de stage en français et dans la langue du pays d'accueil. Ce rapport est soutenu devant un jury mixte –professeur français et professeur de langues. Son évaluation entre dans la moyenne de 3^{ème} année et représente 10 ECTS sur 60.

Ces stages s'inscrivent dans le passeport EUROPASS et figurent dans le supplément au diplôme délivré avec leur diplôme.

- **Les programmes en partenariat avec des universités étrangères**

Dans le cadre du réseau national, un certain nombre d'accords existe avec des universités européennes dont peuvent bénéficier les jeunes issus des Antilles. Ces accords permettent également d'accueillir des étudiants européens souhaitant maîtriser le français et augmenter leurs compétences dans les départements français d'Amérique.

- **Les missions internationales**

Si de nombreuses écoles engagent leurs étudiants à suivre des stages à l'étranger, c'est une véritable opération de grande envergure que l'EGC Martinique propose, mobilisant la totalité de ses ressources humaines pour le pari qu'elle se fixe chaque année. Ces missions sont entièrement prises en charge financièrement par l'école.

Au delà des opérations d'envergure qui peuvent être menées à l'occasion de ces déplacements, il existe de nombreux objectifs pédagogiques. Ces missions ont, entre autre, pour buts :

- Une meilleure maîtrise de la langue ;
- Une maîtrise des outils de communication en langue étrangère (CV, lettre de motivation, entretien de recrutement.) ;
- Une adaptabilité et de l'autonomie ;
- Un enrichissement culturel et partage d'expériences différentes ;
- Une mise en application des références interculturelles ;
- Une préparation du projet professionnel pour ceux qui envisagent la poursuite d'études ou un emploi à l'étranger.